



En cas d'inondation, restez calme et suivez ces règles

Avant

S'informer et anticiper



- Pour éviter les embacles qui peuvent empêcher le bon écoulement de l'eau, ne jetez pas de déchets dans la nature et respectez l'environnement



- Prenez connaissance du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) édité par la commune



- Inscrivez vous sur le dispositif d'appels en nombre proposé par la commune (s'il existe)



- Consultez le site vigilance.meteofrance.com pour connaître les niveaux d'alerte: rouge, orange jaune et vert



- Prenez connaissance du plan d'évacuation d'urgence sur votre lieu de travail, repérez les accès aux étages et la zone de regroupement



- Préparez un kit de sécurité, accessible à tous au domicile, avec lampe torche, radio à piles, bouteille d'eau...



- Apposez cette affiche de manière visible et diffusez ces informations autour de vous



A l'extérieur:

- Mettez vous en sécurité loin de la zone inondée et rejoignez le point le plus haut en évitant les pentes et les escarpements



- Ne vous abritez pas sous un pont ou un passage sous-terrain, ni près d'une digue ou sous un arbre



- Soyez vigilant si vous êtes dans l'obligation de vous déplacer : des bouches d'égout peuvent être ouvertes, et des trous ont pu se former



...en voiture:

- Si vous êtes au volant, ne vous engagez pas dans une voie immergée.



- Rejoignez rapidement le point le plus haut en évitant les passages sous-terrain et les ponts surplombant des fleuves en crues.



- Si la voiture est emportée par un cours d'eau, restez calme, ouvrez les vitres et sortez du véhicule

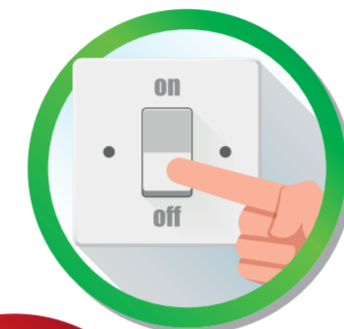


- En cas d'alerte ne stationnez pas sous les ponts, le long des digues, sous les arbres, ou à proximité d'un cours d'eau



Pendant

Se mettre à l'abri et rester calme



à la maison...

- Si l'eau menace de monter, coupez sans attendre le gaz, le chauffage et l'électricité (sauf si l'accès est déjà inondé)



- N'utilisez pas les ascenseurs ou les portes automatiques; ne fumez pas et n'allumez pas de feu en raison d'éventuelles fuites de gaz



- Rassurez les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite et aidez-les à rejoindre les étages supérieurs si besoin



- Mettez les animaux en lieu sûr



- Ne sortez pas, n'allez pas dans les sous-sols ou les garages souterrains et ne cherchez pas à déplacer votre véhicule



- Ne buvez pas l'eau du robinet, elle pourrait être contaminée



- Ecoutez la radio (Radio France ou France Bleu) afin de connaître les consignes à suivre



- N'entrez pas dans une évacuation uniquement si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue



...où à l'école

- Ne pas se rendre à l'école ou à la crèche pour chercher les enfants. Ils seront en sécurité sous la surveillance des enseignants et des encadrants qui leur indiqueront les consignes à suivre



Après

Respecter les consignes



- Ne rejoignez votre domicile que si les services de secours vous y autorisent



- Evitez de circuler dans des zones inondées: des trous pourraient s'être formés et des obstacles s'y trouver



- Avant de boire l'eau, assurez-vous auprès de la mairie qu'elle soit potable

- Jetez les aliments qui ont stagné dans l'eau et dans les réfrigérateurs ou congélateurs hors service



- Ne branchez pas les appareils électriques s'ils sont mouillés et faites vérifier les installations par un professionnel

Partagez ce que vous savez et avez appris sur le bon comportement à adopter lors d'une inondation.